

LA RECHERCHE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE D'ENERGIE ET LE PROJET JET

(Résumé du discours de Monsieur Guido Brunner, Membre de la Commission, devant l'intergroupe parlementaire de la politique scientifique, Sénat Belge, le 9 juin 1976 à 13.30 heures)

M. Brunner souligne que la recherche communautaire a retrouvé sa base solide. Après les années de crise de la recherche d'Euratom, une nouvelle relance s'est amorcée en 1973. Maintenant, la recherche communautaire représente un ensemble cohérent, adapté aux besoins de la Communauté. Le Centre commun de recherche (Action directe) est réorganisé et doté d'un programme qui a fait preuve de son utilité. Un nouveau programme, plus concentré, vient d'être adopté par la Commission et devra prendre le relais à partir de 1977. Plus que la moitié du budget recherche de la Commission y est consacré. L'autre partie est destinée aux actions indirectes, menées dans les établissements nationaux, coordonnées et financièrement soutenues par la Commission des Communautés européennes. Dans les derniers 10 mois, plusieurs importants programmes indirectes de recherche ont été adoptés: Les programmes Biologie-Protection sanitaire, Energie, Environnement, Méthodes et matériaux de référence, et le programme Fusion à l'exclusion de sa partie JET. Toutes les actions directes et indirectes forment un ensemble et s'insèrent maintenant dans une conception à long terme. Celle-ci sera de nouveau aménagée avant la fin de cette année; le récent symposium scientifique organisé par la Commission à Milan y a encore pu ajouter quelques idées intéressantes.

La consolidation de la recherche communautaire se manifeste entre autre dans le budget recherche de la Commission, qui a plus que doublé entre 1973 et 1976, fait d'autant plus remarquable que ceci s'est produit pendant une période de récession grave. Presque 60 % (1 08 MUC) de ce budget sont consacrés à la recherche en matière d'énergie. C'est un dixième de ce qui est inscrit au même sujet dans les 9 budgets nationaux des Etats membres. La plus grande partie des actions communautaires concerne la sûreté nucléaire, le reste est surtout destiné à la recherche des énergies nouvelles: énergie solaire, énergie géothermique, production et utilisation de l'hydrogène, utilisation rationnelle de l'énergie, fusion thermonucléaire.

En ce qui concerne la fusion thermonucléaire et physique de plasma, toutes les actions menées dans ce contexte dans les Etats membres sont coordonnées dans le cadre du programme communautaire. Celui-ci constitue un succès considérable: La Communauté est considérée d'avant-garde en la matière; elle est chef de file pour cette recherche dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Energie; des Etats tiers (Suède, Suisse) ont demandé d'être associés à ce programme.

Ce programme est actuellement entré dans une phase qui nécessite la construction d'un grand appareil d'essai, le Joint European Torus (JET). Le Conseil, en principe d'accord sur le projet JET, n'a pas encore été en mesure de prendre position sur le site de cet appareil, ce qui a retardé le début de la construction. Ceci est regrettable: La Communauté risque de perdre sa position dominante dans le contexte mondial en matière de recherche sur la fusion thermonucléaire; l'équipe de chercheurs de première qualité, rassemblée à ce sujet, risque de se décomposer, cherchant des emplois intéressants ailleurs.

M. Brunner espère que la décision sur le site du JET tombera lors du prochain Conseil Recherche prévu en principe pour juillet. Il fait appel au Conseil de reconnaître sa responsabilité à ce sujet, d'autant plus que tous les milieux scientifiques et politiques de la Communauté sont convaincus de la nécessité de ce projet, et de l'urgence de le mettre en oeuvre.